

Fidulane

La révision des comptes, la préparation et l'élaboration des comptes annuels dans les PME

Révision des comptes, écritures d'inventaire et de fin d'exercice, calcul du résultat fiscal, de la participation, et de l'IS, établissement des comptes annuels

Objectifs : Contrôler les comptes (révision comptable), passer les écritures de fin d'exercice, déterminer le résultat fiscal, et préparer l'établissement des comptes annuels

Public concerné : Comptables, Responsables comptables

Pré-requis : Maîtrise de la comptabilité courante et de la fiscalité courante de l'entreprise

Durée : de 2 à 4 jours

La révision des comptes

Pourquoi réviser les comptes ?

- Rappel des grands principes et des objectifs de la comptabilité
- La valeur probante de la comptabilité
- Un préalable au contrôle des comptes : apurer les comptes d'attente
- Nécessité de réviser les comptes pour préparer les écritures de fin d'exercice, et nécessité de les réviser après celles-ci à titre de contrôle final
- Comptes du plan comptable, et comptes annuels

Le rôle fondamental de l'organisation du contrôle

- Préparer le contrôle des comptes tout au long de l'année
- Tenir une liste des contrôles à effectuer, avec suivi
- Organiser le suivi multi-exercices (dotations aux dépréciations, aux provisions, ...)
- Respecter un ordre logique, et contrôler que rien n'a rien oublié

Contrôle des comptes de bilan : nécessité de justifier le solde de tous les comptes

- Comptes de trésorerie, à l'aide de l'état de rapprochement pour les comptes bancaires
- Comptes clients (41) et fournisseurs (40), contrôle également sur l'exercice suivant, créances douteuses, créances irrécouvrables, créances en devises
- Comptes de TVA (445), contrôles particuliers
 - Cohérence entre les bases saisies en comptabilité et la TVA enregistrée dans les comptes
 - Cohérence entre TVA enregistrée et TVA déclarée
 - Justification des soldes des comptes de TVA
 - Justification du chiffre d'affaires non soumis au taux de TVA de droit commun, le cas échéant
 - Justification de la TVA déduite
 - Justification de la TVA auto-liquidée, le cas échéant
- Comptes de rémunération et comptes rattachés (42), comptes vis-à-vis des organismes sociaux (43), contrôle notamment avec le logiciel de paie, et à partir de Net-Entreprises
 - Contrôle éventuel entre les charges sociales calculées d'après les bulletins de paie d'une part, et d'autre part les charges sociales qui sont calculées par les organismes destinataires en fonction de la codification réalisée pour la DSN
 - Traitement des écarts liés à une mauvaise codification de la paie pour la DSN et traitement des blocs de régularisation (simple rectification d'une codification erronée / ou rectification d'une erreur sur un ou plusieurs bulletin(s) de paie)
 - Rapprochement de la comptabilité avec les états de charges sociales et de paiements disponibles à partir de Net-entreprise, sur le site de l'URSSAF, et sur les sites des caisses de retraite complémentaire et de prévoyance, et contrôle du prélèvement à la source
- Autres comptes de tiers (de la classe 4) et autres comptes financiers (de la classe 5)
 - Comptes des éventuelles créances et dettes envers les collectivités publiques autres que la TVA
 - Comptes de débiteurs et créditeurs divers
 - Valeurs mobilières de placement
 - Divers
- Comptes de capitaux, subventions d'investissement, emprunts, provisions réglementées

- Affectation du résultat de l'exercice précédent
- Réserves : suivi de la réserve légale et des autres postes de réserves
- Emprunts (contrôle avec les échéanciers)
- Comptes de la classe 2, un contrôle requis avant et après les écritures de fin d'exercice, contrôle notamment avec le logiciel d'immobilisations
Le détail du contrôle sera étudié plus loin
- Comptes de la classe 3, un contrôle requis essentiellement après les écritures de fin d'exercice

Contrôle des comptes d'immobilisations

- Bien distinguer les immobilisations et les charges, les immobilisations et les stocks
- Déterminer le coût d'entrée d'une immobilisation
 - Coût d'entrée et frais d'acquisition
 - Dépenses de mise aux normes
 - Immobilisations créées par l'entreprise
 - Frais de recherche et développement, logiciels, sites Web
- Décomposition des éléments d'actif
 - Composants de première catégorie
 - Composants de seconde catégorie

Contrôle des comptes de charges et de produits

- Contrôle par les libellés, par les montants, et éventuellement par le nombre de factures
- Contrôle de l'évolution par rapport à certains postes de charges et de produits
- Contrôle de l'évolution de soldes tels que ceux des SIG (soldes intermédiaires de gestion)
- Contrôle de l'évolution des montants sur plusieurs exercices
- Contrôle le cas échéant avec la comptabilité analytique, et/ou avec la comptabilité prévisionnelle
- Analyse, si cela est justifié, des risques et des sources possibles de faille et de fraude dans les processus menant à la comptabilité et aux comptes annuels, et mise en œuvre de contrôles spécifiques

Les enregistrements courants de fin d'exercice

Ecritures dites d'inventaire, de fin d'exercice, de bilan, de régularisation de fin d'année (ou OD de bilan)

Les principes

- Rappel de la nécessité de ces enregistrements
- Les grands principes à respecter et à garder toujours présentes à l'esprit (coûts historiques, non compensation, ...)

Les variations de stocks et d'en-cours (matières premières, marchandises, produits finis, en-cours de biens et de services)

- Coût d'entrée
- Evaluation à la date de clôture (coût de revient ou cours du jour)
- Travaux et prestations en-cours

Les dotations aux amortissements

- Immobilisations amortissables et immobilisations non amortissables
- Base de calcul des amortissements
- Durée et taux d'amortissement comptable
- Durées comptables et durées fiscales, cas particulier des PME
- Amortissement linéaire et amortissement dégressif
- Amortissement dérogatoire
- Amortissement minimal et amortissement différé

Les cessions et mises au rebut d'immobilisations

- Les dotations aux dépréciations et aux provisions
- Dépréciation et provision, langage comptable et langage fiscal
- Les dépréciations au sens comptable, les créances douteuses
- Les provisions au sens comptable, pour risques et charges

Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les écritures de régularisation

- La bonne méthode pour ne pas être induit en erreur par la présence d'extournes
- Les charges à payer et les factures dites « non parvenues » (FNP)
 - Certaines charges à payer au sens comptable, sont considérées comme provisions au sens fiscal. Incidence fiscale
 - Déductibilité comptable, et déductibilité fiscale
- Les produits à recevoir et les factures à établir (FAE)
- Les charges constatées d'avance (CCA)
- Les produits constatés d'avance (PCA)
- Le contrôle des comptes de régularisation
- Cas pratiques

L'établissement des comtes annuels

Les différentes présentations et les « agrégats » des comptes annuels

- Tableaux de passage de la balance aux comptes annuels
- Le compte de résultat
- Le bilan
- Les annexes

Les retraitements fiscaux et la détermination du résultat fiscal

- Différences entre imposition à l'IS et imposition à l'IR
- Le principe de connexion entre comptabilité et fiscalité et le schéma de détermination du résultat fiscal
- Les charges : non déductibles si exposées dans un intérêt autre que celui de l'activité
- Limites de déduction concernant certains achats et services extérieurs (tels que la location de certaines immobilisations), impôts et taxes, frais financiers
- Limites de déduction relatives aux amortissements, provisions (dépréciation, risques, charges, réglementées).
- La participation des salariés aux bénéfices
- Le retraitement de certains produits

Déterminer l'IS (impôt sur les sociétés)

- En fonction des réintégrations, des déductions, des plus-values ou moins-values
- En fonction des déficits (reportables, plafonnement)
- En fonction des crédits d'impôts
- En fonction d'autres retraitements non abordés dans ce programme : régime des cessions de titres de participation, groupes de sociétés
- Calculer le montant de l'IS

L'élaboration de la liasse fiscale

- Tableaux de passage de la balance aux comptes annuels
- Contrôle des montants
- Renseignement ou chiffres complémentaires à inscrire dans la liasse fiscale
- L'imposition des bénéficiaires
- La déclaration de solde de l'impôt sur les sociétés et autres contributions
- Bilan, compte de résultat et annexes
- Obligations et délais fiscaux et juridiques à respecter

La clôture et la réouverture des comptes

Fiabiliser et accélérer l'établissement des comptes annuels

Procédures à appliquer tout au long de l'année

- Bien paramétrer les logiciels qui « alimentent » la comptabilité, tels que les logiciels de facturation et de gestion commerciale, de caisse, de paye, et ne pas utiliser un même article ou une même rubrique pour des comptes comptables associés distincts
- Utiliser, dans les logiciels comptables, le mode de saisie le plus approprié à chaque cas
- Rechercher les écritures antérieures, créer des modèles d'écritures
- Etablir et respecter une procédure de saisie pour les écritures comptables occasionnelles et complexes (régularisation des écritures de paie, cotisations sociales des non salariés, paiements à des huissiers, ...)
- Effectuer des contrôles réguliers : justification du solde des comptes, comparaison avec les exercices antérieurs (balance historique comparative, SIG, ...)